

École municipale des sports

L'école municipale des sports de Villeparisis affiliée à l'union Sportive de l'Enseignement Public est une association sportive qui permet aux enfants âgés de 6 ans à 11 ans (du CP à la 6ème incluse) de pratiquer quatre sports différents choisis parmi 24 (voir ci-dessous), suivant quatre cycles répartis sur l'année scolaire. Chacun de ces sports est encadré par un enseignant spécialisé. Le but de l'association est de faire pratiquer, sans objectif de compétition, plusieurs activités de façon à ce que l'enfant puisse porter un jugement par son propre vécu.

Toutes les activités ont lieu à Villeparisis **le mercredi après-midi de 13h45 à 15h00 ou de 15h15 à 16h30** (sauf l'équitation). Les activités sont les suivantes :

- Jeux aquatiques
- VTT
- Athlétisme
- Golf*
- Danse
- Basket
- Tennis
- Football
- Équitation*
- Badminton
- Patins-roller
- Tennis de table*
- Gymnastique
- Handball
- Parcours d'orientation
- Arts du cirque* (équilibre, jonglage...)
- Pétanque
- Boxe éducative*
- Tir à l'arc*
- Initiation handball
- Taekwondo*
- Initiation judo
- Thèque (baseball)
- Rugby

Les activités suivies d'une (*) sont réservées aux enfants nés en **2013/2012/2011/2010**.

Lors des congés scolaires, des stages sont organisés (équitation, jeux aquatiques...) à des prix très compétitifs.

Objectifs de l'enseignement

- Découverte d'une pratique multisportive ;
- Acquisition des repères dans l'espace et le temps ;
- Confrontation à de nouvelles situations de motricité ;
- Respect des règles, du partenaire et de l'adversaire ;
- Mise en évidence des habiletés dans un sport ;
- Mise en relation de l'enfant, de l'éducateur sportif et du mouvement associatif villeparisien.

Infos pratiques

Les inscriptions ont lieu à la Maison des sports et des associations de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Pour 1 enfant	100 € / 170 € (hors commune)
Pour 2 enfants	170 € / 250 € (hors commune)
Pour 3 enfants	220 € / 300 € (hors commune)

Se munir impérativement de :

- La somme correspondant à l'inscription (possibilité de régler en plusieurs fois)
- 4 enveloppes 11 x 22 (par famille si cela n'excède pas 2 enfants)
Timbrées et adressées au nom, prénom, adresse de ou des enfants
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du Multisports (plus obligatoire à partir de cette

année mais fortement conseillé)

Président : Jacques DUFRESNOY